

Formation maîtres de conférences stagiaires 2024/2025

1. Rappel du contexte

Le décret n°2017-854 du 9 mai 2017 dont les articles 13 et 14 portent sur la formation des maîtres de conférences stagiaires précise qu'ils doivent obligatoirement être accompagnés avec 32 heures de formation « visant l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier » pendant leur première année.

2. Objectifs de formation

Permettre aux nouveaux maîtres de conférences de développer leurs compétences pédagogiques afin :

- d'être plus efficace dans leurs enseignements
- de pouvoir être acteur de l'évolution de la pédagogie à l'UTC

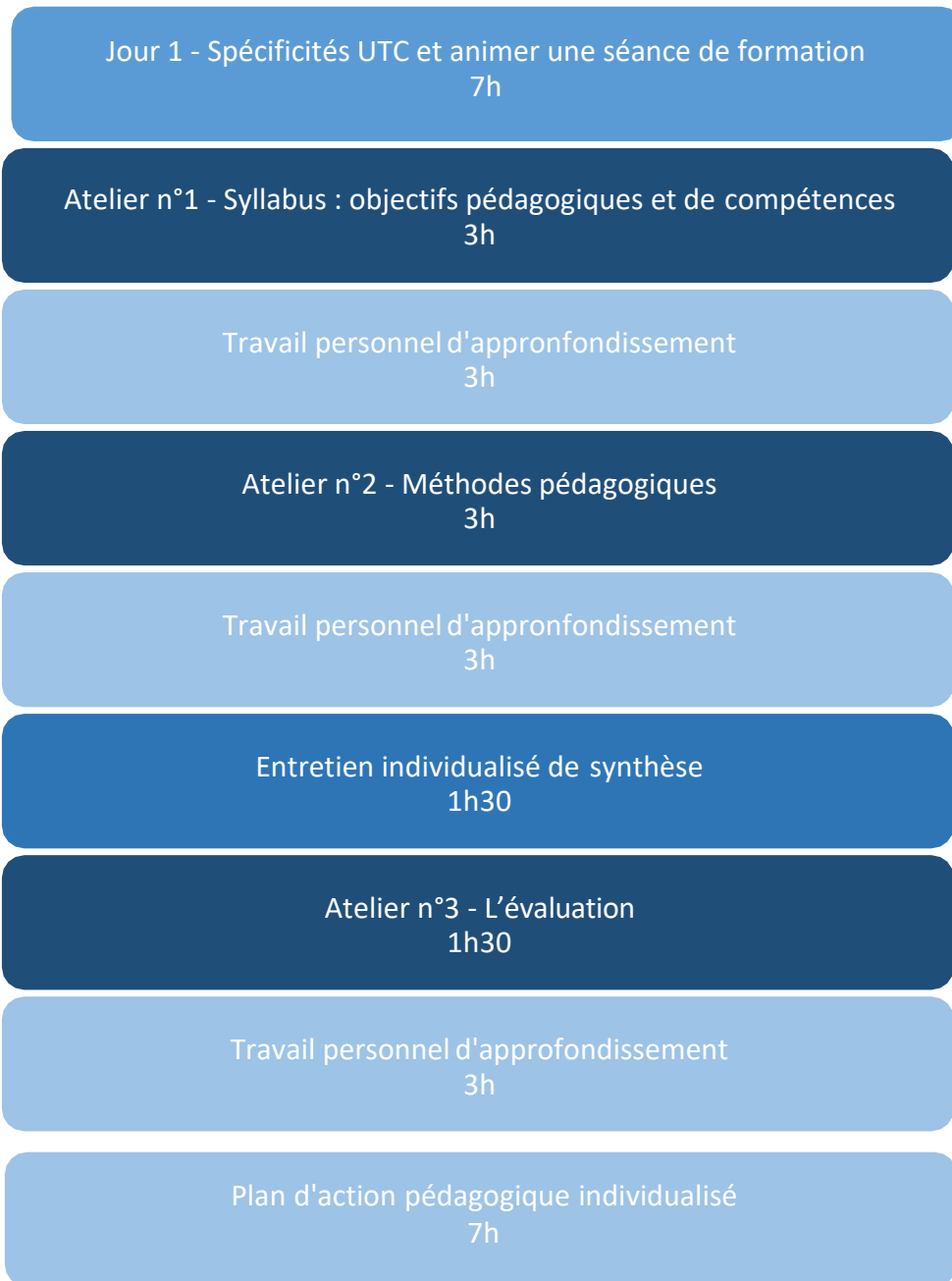
3. Prérequis

Aucun

4. Modalités de formation

Une formation-action de 32h articulée autour d'ateliers de formations et de temps d'appropriation (lecture, formalisation...).

Schéma d'ensemble



Détails de la formation

	Objectifs pédagogiques
Jour 1 - Spécificités UTC et Animer une séance de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de comprendre les spécificités de l'UTC
Atelier n°1 Syllabus : objectifs pédagogiques et de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de décrire son UE en objectifs pédagogiques • Être capable de décrire le niveau d'acquisition de compétences (taxonomie de Bloom) • Être capable de synthétiser et décrire son UE en quelques mots à travers la finalité de celle-ci (acquisition de connaissances/compétences) et non son contenu (son programme)
<i>Travail personnel d'approfondissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les connaissances par des lectures complémentaires et les appliquer dans son cadre pédagogique
Atelier n°2 Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de distinguer les différentes méthodes d'enseignement pouvant être utilisées dans le cadre de son UE • Être capable de choisir la méthode pédagogique adaptée à l'enseignement que l'on souhaite transmettre au cours de sa séance de cours • Être capable de construire et mettre en œuvre sa séance de cours en fonction de la méthode pédagogique choisie
<i>Travail personnel d'approfondissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les connaissances par des lectures complémentaires et les appliquer dans son cadre pédagogique

<p>Entretien individualisé de synthèse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de réaliser son syllabus et de choisir les méthodes pédagogiques adaptées dans son UE
<p>Atelier n°3 L'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de distinguer les différentes méthodes d'évaluations existantes et possibles à employer • Être capable de choisir la méthode d'évaluation adaptée aux connaissances/compétences dont on souhaite vérifier la bonne acquisition • Être capable de construire et mettre en œuvre l'évaluation adaptée
<p><i>Travail personnel d'approfondissement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les connaissances par des lectures complémentaires et les appliquer dans son cadre pédagogique
<p>Plan d'action pédagogique individualisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre sur une problématique pédagogique de l'établissement au choix du maître de conférence